

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA  
COMMUNE :LONGCHAUMOIS 39400

NOM et PRENOM : PERRIN Daniel  
NE(E) LE : 17/06/35  
LIEU DE NAISSANCE : LONGCHAUMOIS 39400  
PROFESSION :



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
2 eme CL	3/23 R I	SOUK AHRAS BONE	23/01/58	SUITE BLESSURES	LONGCHAUMOIS





Vve Xavier PERRIN  
décédée le 3 Juin 1933 à l'âge de

Mme Marie PERRIN  
née COLIN  
décédée le 14 Octobre 1944 à l'âge de

Daniel Edouard PERRIN  
MORT POUR LA FRANCE  
A SOUK-AHRAS - ALGERIE  
le 23 Janvier 1958  
à l'âge de 29 ans

20 10 2005

**Nécrologie**

Nous avons annoncé en son temps, le décès de notre jeune compatriote, le soldat Daniel Perrin, mort pour la France, le 23 janvier 1958, à l'hôpital de Souk-Ahras (Algérie), des suites de ses blessures.

C'est au cours d'une patrouille de reconnaissance de nuit, en tête de la colonne, que Daniel Perrin fut mortellement touché. Transporté à l'hôpital de Souk-Ahras, il y fit preuve d'un cou-

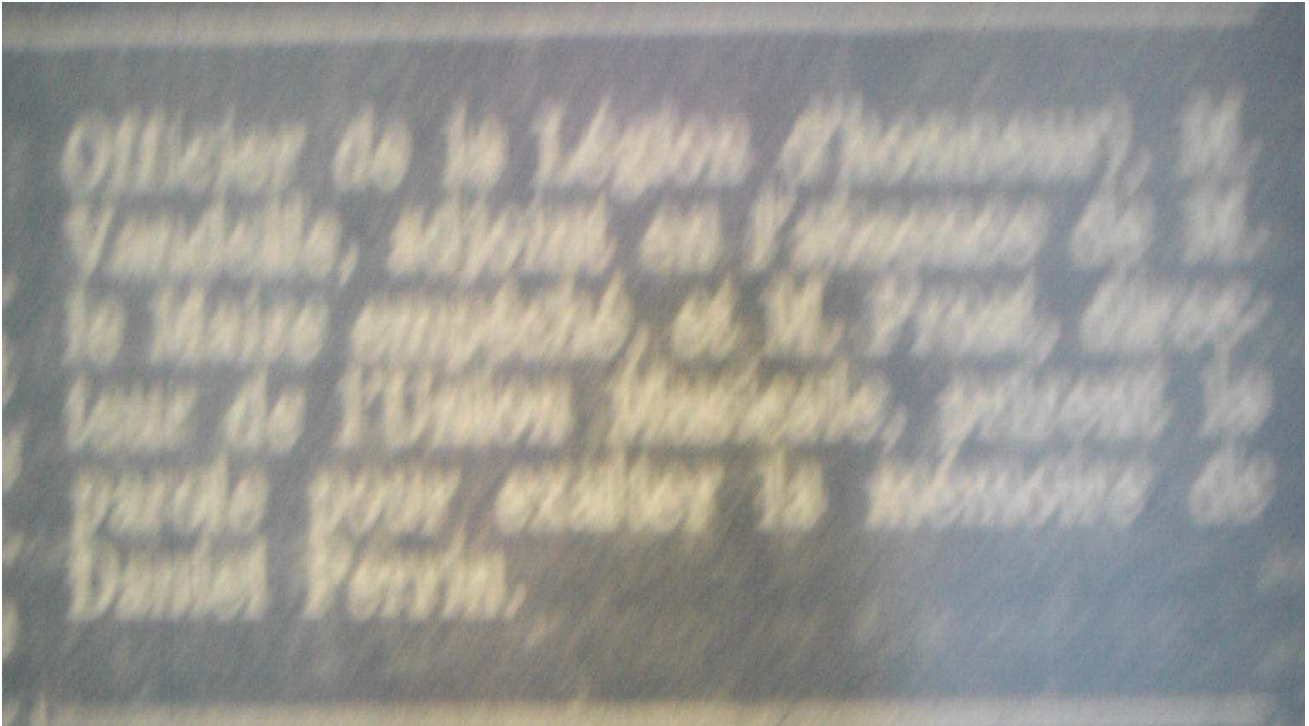
## LONGCHAUMOIS

**Funérailles de Daniel Perrin.** — Samedi 5 avril, une foule nombreuse et recueillie venue de tous les points de la commune et des pays voisins, accompagnait à sa dernière demeure notre jeune compatriote Daniel Perrin « Mort pour la France » en Algérie, le 23 Janvier dernier.

Parmi l'assistance, on remarquait : M. le Sous-Préfet de Saint-Claude accompagné de M. Simon secrétaire de la Sous-Préfecture ; le capitaine et le Maréchal des Logis-chef de gendarmerie de Saint-Claude et Morez ; le président du comité De Lattre de Tassigny de Saint-Claude ; M. Fontanez, chef de district des Eaux-et-Forêts ; MM. les Maires de Cinquétral, La Mouille et Pimorin et enfin le Conseil municipal.

En tête du cortège funèbre, venaient dans l'ordre : les enfants des écoles ; les membres de l'Amicale Sportive, porteurs de nombreuses couronnes et gerbes de fleurs ; l'Union musicale avec sa bannière voilée ; les sapeurs-Pompiers puis le clergé suivi du corbillard entouré des camarades de combat du défunt venus spécialement rendre un dernier hommage à celui qui n'a pas eu, comme eux, la joie de rentrer dans sa famille. Un de ceux-ci, portait, épinglées sur un cousin de velours, les décorations de leur camarade. Un détachement militaire rendait les honneurs.

Au cimetière, après l'office religieux dont l'absoute a été donnée par M. le curé-doyen de Morez, (ancien commandant de la guerre 14-18 et



## Autres informations

Grenadier voltigeur d'une bravoure exemplaire. S'était déjà fait remarquer dans la nuit du 31/08/1957, lors d'une embuscade tendue par les rebelles au Col de M'RAOU, en se portant en tête pour protéger un de ses camarades blessés. Désigné le 21/01/1958 à la Mehta EL Aliga (zone est Constantinoise) pour une patrouille de reconnaissance de nuit a été grièvement blessé par le feu de guetteurs rebelles couvrant leur repli. Mort le 23/01/1958 à l'Hôpital de SOUK AHRAS. Décoré de la médaille militaire, comportant l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec Palme, par décret en date du 04/09/1958 publié au J.O du 10/09/1958. Réinhumé à Longchaumois (39), le 05/04/1958.

Longchaumois. — M. Hilaire Perrin, son père, les familles Perrin, Dubrez, Gabriel Robez, Colin, Tournier, Pre-don, Jacquemin, Guillaume, parentes et alliées, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, lors des obsèques de

**Daniel PERRIN**

**Soldat au 23ème R. I.**

**Médaille Militaire**

**Croix de la Valeur Militaire**

**Mort pour la France en Algérie**

remercient toutes les personnes qui ont participé à la cérémonie, celles qui ont apporté des fleurs et des couronnes et particulièrement M. le sous-préfet, M. Simon, secrétaire à la sous-préfecture, M. l'adjoint, le Conseil municipal, les maires des communes environnantes, M. le président du Comité de Lat-tre de Tassigny, M. le capitaine de gendarmerie de Saint-Claude, la gen-darmerie de Morez, M. Fontanez, chef de district des Eaux et Forêts aux Rousses, l'Union Musicale, l'Amicale Sportive, ses anciens camarades du 23ème R. I., la maison Vandelle et son personnel, le personnel enseignant, les élèves, le clergé, la chorale paroissiale, les sapeurs-pompiers et le détachement du 1er R.T.M., et s'excusent auprès de celles qui, par oubli, n'ont pas été pré-venues.

Extrait du Registre de l'Etat Civil  
Ville de Soub. Ahras, Arrondissement de Soub. Ahra  
Département de Bône (Algérie) Année 1958.

g: 3

Lucie

de

PERAIN

Daniel Edouard

23 Janvier 1958

Transcription au  
le Février 1958

Mort par la France

Obsèques et Enterrement à  
Longchaumois le 5 Avril 1958  
Veuille au Père.

Photocopie certifiée conforme  
à l'original  
LONGCHAUMOIS le 2.5.EEV. 2010  
Le Maire

Le Maire

Jean-Gabriel NAST



Le vingt-trois Janvier Mil neuf cent Cinquante  
et huit heures trente minutes. Daniel Edouard  
Perain, soldat au 2<sup>e</sup> classe au 3/23<sup>e</sup> Régiment  
d'Infanterie, 9<sup>e</sup> Compagnie, Matricule au Recensement  
55-35-1198. Contingent 56/1A, né à Longchaumois  
(France) le dix-sept Juin Mil neuf cent trente  
Fils de Helaine Camille et de Marie Ida Colin  
à Longchaumois (France) Civilisation - est décédé  
Soub. Ahras - Hôpital Civil - - -

Ensemble du vingt-quatre Janvier Mil Neuf et  
Cinquante huit à onze heures sur la déclaration  
de décès du défunt, âgé de quarante-trois ans  
Désigné au Hôpital Régional de Soub. Ahra  
qui lecture faite a signé avec M. Scherer  
Conseiller Municipal de Soub. Ahras, Officier de  
l'Etat Civil par délégation.

suivent les signatures / -

Pour certifier conforme, délivre son supérieur légal  
pour transcription en application de l'article 80  
Code Civil - Soub. Ahras le Premier Février Mil  
Neuf cinquante huit - L'Officier de l'Etat Civil  
signé: J. Salfuta -

Conscrit au Vainqueur de Longchaumois le quatre  
Février mil neuf cent cinquante huit, dix heures  
par M. Joseph Alexandre Grand, Vainqueur, Officier  
de l'Etat Civil de la Commune de Longchaumois  
Grand Alexandre

Numéro d'incorporation  
au corps, le cas échéant :

23<sup>e</sup> REGIMENT D'INFANTERIE  
3<sup>e</sup> BATAILLON

N° 1003  
de la Nomenclature générale

(1)

MODELE N° 9

Numéro matricule  
du recrutement **1198**

Instruction ministérielle  
du 8 Juin 1911.

## ÉTAT SIGNALÉTIQUE ET DES SERVICES (2)

FORMAT | Hauteur... 0<sup>m</sup>.27  
          | Largeur... 0<sup>m</sup>.21

déjà délivré à la demande de l'Autorité Militaire  
pour constitution d'un dossier de décès

NOM : <b>FERRIN</b>	
Prénoms et surnoms : <b>Daniel Edeuard</b>	
ÉTAT CIVIL	
Né le <b>17.6.1935</b> , à <b>LONGCHAUMOIS</b> , canton d <b>MOREZ</b> , département d <b>JURA</b>	Taille : 1 mètre _____ centimètres. Taille rectifiée : 1 mètre _____ centimètres.
résidant à <b>LONGCHAUMOIS</b> , canton d <b>MOREZ</b> , département d <b>JURA</b> , Profession d <b>LOUETIER</b>	Marques particulières :
Fils (3) de <b>Maire Camille</b> et <b>GOLIN Marie Ida</b> , domiciliés <b>LONGCHAUMOIS</b> , canton d <b>MOREZ</b> , département d <b>JURA</b>	
Marié le _____ à _____ alors domiciliée à _____ canton d _____ département d _____ . Autorisation du _____	
NATIONALITÉ (4) _____	
Jeune soldat (service armé ou service auxiliaire) de la classe <b>55</b> , de la subdivision <b>BESANCON</b> , n° _____ dans le canton d <b>MOREZ</b> , ajourné en 19____. Reconnu apte au service armé en 19____, et classé par le Conseil de révision dans la _____ <sup>e</sup> partie de la liste de recrutement comme (5) _____	
Engagé volontaire pour _____ ans, le _____, à _____, département d _____, (6) _____ dans les conditions prévues par (7) _____ A été classé par le Conseil de révision dans la _____ <sup>e</sup> partie de la liste de recrutement de 19____ de la subdivision d _____, n° _____ dans le canton d _____	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES	
<b>A participé aux opérations de sélection au Centre de MACON du 28 au 30 Décembre 1955. Appelé à l'activité le 10 Mars 1956. Services comptant du 1er Mars 1956. Appelé à l'activité le 10.3.56. Embarqué à Marseille sur le VILLE DE TUNIS le 13.3.56. Débarqué à TUNIS le 14.3.56. Arrivé au corps le 14.3.56 (C.I.I.T.). Service comptant de 1.3.56. Affecté par A.M. N° 9955/CSTT/1/PM en date du 4.7.56 du C.STT</b>	
<small>(1) Corps, service, école, bureau de recrutement. — (2) Mettre « Extrait de l' » lorsque cette pièce n'est pas destinée à l'autorité militaire. — (3) Ne pas porter la désignation lorsque cette pièce n'est pas destinée à l'autorité militaire. — (4) Indiquer, le cas échéant, si le militaire est devenu Français par voie d'option, de naturalisation, de déclaration ou de réintégration. — (5) Compléter, suivant le cas, par les mentions : « bon absent » « fils d'étrangers, marche avec la classe de... », « omis de la classe de... », « marche avec la classe de... », etc. — (6) Mettre « se trouve » ou « ne se trouve pas ». — (7) Mettre « par la loi du 11 juillet 1892 » ou « par l'article 30 de la loi du 21 mars 1905, § 19 ».</small>	

1974 — IMPR. CHARLES-LAVAUZELLE ET C<sup>ie</sup>, 51-53, 55, PARIS, LAURENCE, MANCEY. — R. 157.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES (suite)

à 1/32° R.I. p/c du 1.7.56. R.D.C. du Corps le 1.7.56. Arrivé au 1/32° R.I. le 6.7.56. Affecté à la 1ère Compagnie. En exécution de la D.M. N° 15277/EMA/I.08 en date du 7.8.56, le 1/32° R.I. change de dénomination et devient à la date du 1er Septembre 1956 le 3/23° Régiment d'Infanterie. Passe la Frontière Algérie-Tunisienne le 24.9.56. Embarqué à BONE sur le s/s MALGACHE le 9.1.1957. Débarqué à BIZERTE le 10.1.1957. Rentre de permission. Débarqué à BONE le 2.8.57. En séjour en Algérie à/c du 2.8.57. Libéré de ses obligations légales d'activité le 1.9.1957 en application de l'article 2 de la loi N° 501478 du 30.11.57. Passe dans la disponibilité le dit jour. Maintenu sous les drapeaux au titre de l'article 40 de la loi du 31 Mars 1928 par application du décret N° 56373 du 12.4.56. C.A.T.1 accordé en exécution des prescriptions de l'Instruction Ministérielle N° 3825/EMA/3 du 3.5.52 par Chef Bten Cdt 3/23° R.I. le 25.11.57. Classé en échelle de solde N°2 à/c du 1.12.57 en exécution de l'Instruction Ministérielle N° 425/EMG/FA/GIL du 3.8.49. Blessé au combat le 21 Janvier 1958, transporté à l'hôpital militaire de SOUK AHRAS le 22 Janvier 1958. Décédé le 23 Janvier 1958. Rayé des contrôles du Corps le 24 Janvier 1958.



DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES (suite).

CONDAMNATIONS (1).

DÉDUCTION SUR LA DURÉE DES SERVICES (2) : \_\_\_\_\_ ans, \_\_\_\_\_ mois, \_\_\_\_\_ jours.

CAMPAGNES.

En Mer du 13.3.56 au 14.3.56  
TUNISIE du 15.3.56 au 23.9.56  
ALGERIE du 24.9.56 au 8. 1.57

En Mer du 9.1.57 au 10.1.57  
TUNISIE du 11.1.57 au 23.7.57  
ALGERIE du 24.7.57 au 23.1.58

BLESSURES, CITATIONS.

DÉCORATIONS.

*Médaille Militaire, Croix de la Valeur Militaire*

Date de libération du service militaire \_\_\_\_\_

Certificat de bonne conduite (3) \_\_\_\_\_

(1) Ne porter les condamnations que lorsque cette pièce est destinée à l'autorité militaire.

(2) Voir l'article 24 de l'instruction du 8 juin 1911.

(3) Mettre « accordé » ou « refusé ».

(4) Le Commandant de recrutement ou le Chef de corps, etc.

A S.P. 88.508 le 30 Janvier 19 58

CERTIFIÉ par (4) Le Capitaine COURTIAU  
Major du III/23<sup>e</sup> R.I.



# EXTRAIT

du DÉCRET en date du 4 septembre 1958

publié au J. O. du 10 septembre 1958

portant concessions de la MEDAILLE MILITAIRE.

ARTICLE 1<sup>er</sup>. - Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent :

## REGULARISATIONS

Pour prendre rang du 21 janvier 1958.

.....  
PERRIN

Daniel, Edouard - 2<sup>e</sup> Classe - 23<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie - Matricule 55/39/1198 au recrutement de BESANCON.

"Grenadier Voltigeur d'une bravoure exemplaire, toujours prêt et volontaire pour assurer les missions périlleuses de voltigeur de pointe, qui s'était déjà fait remarquer dans la nuit du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre 1957 lors de l'embuscade tendue par les rebelles au Col de M'RAOU en se portant en tête de la colonne sans souci du danger pour riposter et protéger ainsi un de ses camarades blessés. Désigné le 21 janvier 1958 à la Mechta EL ALIGA (Zone Est Constantinoise) pour une patrouille de reconnaissance de nuit a été grièvement blessé par le feu de guetteurs rebelles couvrant leur repli".

.....  
CES CONCESSIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE AVEC PALME.

Par le Président de la République,  
Le Président du Conseil des Ministres,

Signé : René COTY

Signé : Charles de GAULLE

### POUR AMPLIATION

L'Administrateur Civil  
de 1<sup>ère</sup> Classe SOMMAIRE  
Chef du Bureau des Décorations  
P.O. le Commandant DEVILLER,

Le Ministre des Armées,

Signé : Pierre GUILLAUMAT





**DIPLÔME**  
de la Médaille Commémorative  
des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre  
**EN AFRIQUE DU NORD**

décerné à M. **PERRIN DANIEL**

le 1<sup>er</sup> MARS 1957



Le Secrétaire d'État aux Forces Armées «Terre»  
chargé des Affaires Algériennes.

Le Ministre de la Défense nationale  
et des Forces Armées,

*[Signature]*

*[Signature]*



Imprimerie Nationale.

(-) LOCUTION PRONONCEE PAR LE chef de Bataillon FAIGUEIRETTES

Commandant pvt le III/23ème Régiment d'Infanterie

AUX OBSEQUES du 2° Classe FERRIN Daniel

\*\*\*\*\*

A SOUK-AHRAS - Le 25 Janvier 1958

Mon Cher FERRIN,

C'est un Bataillon, le vôtre, encore sous le coup d'un deuil récent, qui vient par ma voix vous dire Adieu.

De votre Jura natal, vous étiez arrivé en Tunisie le 14 Mars 1956 et vous avez fait vos premières armes sous le drapeau du 32ème Régiment d'Infanterie avant de porter l'écusson du 23, tout en demeurant avec vos camarades. Passé en Algérie au mois de Septembre, de la même année, vous retourniez en Tunisie en Janvier 1957 pour revenir définitivement en Algérie le 2 Août.

Durant tout votre service, vous avez participé à la vie de votre Unité avec entrain et bonne humeur. Toujours prêt, vous étiez volontaire pour assurer les missions délicates de voltigeur de pointe et vous avez contribué à donner à votre équipe l'esprit offensif qui l'anime. Pendant les rares périodes de repos, vous vous consacriez au sport et vous avez contribué pour une large part aux succès de l'équipe de foot-ball du Bataillon.

C'est dire qu'après 22 mois passés en Afrique du Nord vous n'étiez plus un bleu et vous aviez parfaitement conscience d'avoir fait vos preuves. Le jour de la libération approchait et vous aviez le droit de le voir venir avec joie.

C'est parce que vos chefs appréciaient vos mérites qu'ils savaient pouvoir compter sur vous. Vous vous étiez notamment attiré l'estime de tous dans la nuit du 31 Août au 1er Septembre 1957 lors de l'embuscade tendue par les rebelles au Col de M'RAOU ; cette fois-là sans souci du danger, vous vous étiez porté en tête de la colonne pour riposter et protéger ainsi un de vos camarades blessé.

Le 21 Janvier 1958, vous étiez commandé une fois encore - la dernière hélas - pour une patrouille de reconnaissance de nuit dans ce même quartier de M'RAOU.

Après une heure de progression, la patrouille débusquait des guetteurs rebelles qui, pour protéger leur repli, ouvrirent le feu. Vous êtes tombés le premier sous leurs coups pour ne plus vous relever. Du moins avez-vous eu la consolation avant de mourir de vous voir décorer en pleine connaissance, de la Médaille Militaire, digne récompense de vos services.

Aujourd'hui nous inscrivons votre nom à la suite de la liste déjà bien longue des camarades victimes de leur devoir. Sachez du moins que nous conserverons pieusement dans la mémoire le souvenir de votre sacrifice qui ne sera pas vain. Ce n'est pas seulement pour maintenir l'ordre sur une terre qui a vu couler tant de sang français que vous êtes mort mais tout simplement pour la Patrie.

Puissent vos parents et vos soeurs, devant la douleur desquels je m'incline respectueusement, au nom du Colonel Commandant le 23ème R.I., en mon nom propre comme en celui de tous les Officiers, S/Officiers et Soldats du 3° Bataillon, trouver dans ces quelques mots sinon un motif de réconfort du moins une raison de fierté.

Adieu, mon petit, et du Ciel des Soldats où vous êtes glorieusement entré, aidez-nous à poursuivre notre rude labeur.

\*\*\*\*\*





# MémorialGenWeb

PERRIN Daniel



Guerre d'Algérie



Afficher contributeur photo

## Identification

Nom : **PERRIN** Prénoms : **Daniel**

## Informations militaires et Résistance

Conflit : **Guerre d'Algérie**

Grade, unité : **Soldat - 23e R.I. [Infanterie] - R.I. Régiment d'Infanterie**

Complément : 9e compagnie

Matricule au recrutement : 55351198

Autres informations militaires : médaille militaire, Croix de la Valeur Militaire avec palme  
 - Citation "Grenadier voltigeur d'une bravoure exemplaire. S'était déjà fait remarquer dans la nuit du 31/08/1957, lors d'une embuscade tendue par les rebelles au Col de M'RAOU, en se portant en tête pour protéger un de ses camarades blessés. Désigné le 21/01/1958 à la Mechta EL Aliga (zone est Constantinoise) pour une patrouille de reconnaissance de nuit a été grièvement blessé par le feu de guetteurs rebelles couvrant le repli"

## Décorations



## Naissance

Date : 17/06/1935

Département : 39 - Jura

Commune : Longchaumois

## Décès

Date : 23/01/1958 (22 ans)

Pays : 9352 - Algérie

Commune : Souk Ahras (département de Bône)

Lieu, complément : Hôpital [En savoir plus...](#)

Genre de mort :

Mention Mort pour la France : Oui

## Jugement

### Transcription

### Inhumation

Département : 39 - Jura  
Commune : Longchaumois  
Lieu : cimetière communal  
Carré, rang, tombe :




### Autres informations

Ré-inhumé à Longchaumois (39) le 05/04/1958

### Sources des modifications(1)

Référence n° : 6332990

Cette fiche apparaît dans les relevés suivants :

- 39 - Longchaumois -  Plaques commémoratives - par Jean-Charles QUIRION
- 39 - Longchaumois -  Monument aux Morts - par \* DE THOISY MICHÈLE et PROTOIS STÉPHANE
- 39 - Lons-le-Saunier -  Monument commémoratif - par Christian VOLET

#### Renvois :

(1) SGA-MdH : Secrétariat Général pour l'Administration - Mémoire des hommes  
SGA-SdG : Secrétariat Général pour l'Administration - Sépultures de guerre

MémorialGenWeb  
leina Daniel

Guerre d'Algérie



Attacher contributeur photo

f  
identification

Nom : PERRIN Prénoms : Daniel

Informations militaires et Résistance

Conflit : Guerre d'Algérie  
Grade oulé : Soldat - 23e R.I. [Infanterie] - P.I. [Général d'armée]  
Compagnie : 9e compagnie  
Matricule au recrutement : 58251198

Autres informations militaires : médaille militaire, Croix de la Valeur Militaire avec palmes  
- Citation "Généraliste volontaire d'une bravoure exemplaire" était déjà fait remonter dans la nuit du 31/08/1957 lors d'une  
embuscade tendue par les rebelles au Col de MRAOU en se portant en tête pour protéger un de ses camarades blessés.  
Désigné le 21/01/1958 à la Mèche El Aïga (zone est Constantinoise) pour une patrouille de reconnaissance de nuit à été  
grièvement blessé par le feu de plusieurs rebelles couvrant son repli.

### Décorations



### Naissance

Date : 17/08/1935  
Département : 39 - Jura  
Commune : Longchaumois

### Décès

Date : 23/01/1958 (22 ans)  
Pays : 9382 - Algérie  
Commune : Bouk Aïras (département de Bône)  
Lieu, complètement : Hôpital en service  
Genre de mort :  
Mention MAF pour la France : Oui

### Jugement